



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/48/583  
8 novembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-huitième session  
Point 54 de l'ordre du jour

QUESTION DE CHYPRE

Lettre datée du 5 novembre 1993, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de la Turquie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint une lettre qui vous est adressée par M. Osman Ertuğ, représentant de la République turque de Chypre-Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document de l'Assemblée générale au titre du point 54 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Inal BATU

ANNEXE

Lettre datée du 5 novembre 1993, adressée au Secrétaire général  
par M. Osman Ertuğ

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration prononcée le 2 novembre 1993 par le représentant chypriote grec devant l'Assemblée générale en séance plénière au titre du point 21 de l'ordre du jour intitulé "Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine".

La question des biens culturels a été abondamment exploitée par la partie chypriote grecque dans des tribunes internationales auxquelles la partie chypriote turque n'était pas représentée. Nous n'avons donc pas été surpris par ce qu'a dit le représentant chypriote grec au sujet des biens culturels chypriotes. Néanmoins, l'attitude ethnocentrique du représentant et le chauvinisme et l'hypocrisie dont est empreint son exposé dépassent tout ce que nous pouvions imaginer.

Selon le représentant chypriote grec, il n'existerait à Chypre aucun patrimoine turc islamique. N'a-t-il pas délibérément omis la moindre référence au riche patrimoine islamique accumulé dans l'île au cours des siècles? Etant donné que la partie chypriote grecque cherche depuis des dizaines d'années à anéantir ce patrimoine, cette omission est compréhensible, bien qu'ignoble.

Dans le cadre de sa campagne d'hellénisation et d'annexion de l'île à la Grèce (ENOSIS), la partie chypriote grecque mène depuis 1963 contre le patrimoine islamique turc de l'île une véritable croisade qui rappelle l'esprit du Moyen-Age. L'archevêque Makarios, chef spirituel et politique de cette campagne, avait dès 1950 solennellement juré de ne jamais s'écarter de la politique d'annexion de Chypre à la mère Grèce. Fidèle à son serment jusqu'à la fin de sa vie, il a déclaré par la suite, le 4 septembre 1962, que tant que la petite communauté appartenant à la race turque, qui a été l'ennemie mortelle de l'hellénisme, ne sera pas expulsée de Chypre, les héros de l'EOKA (acronyme de l'organisation clandestine chypriote grecque qui se bat pour l'union de Chypre avec la Grèce) ne pourront jamais considérer qu'ils ont accompli leur devoir.

Les forces destructrices libérées par de telles déclarations de Makarios ont non seulement coûté très cher en vies humaines, mais ont abouti à la destruction complète ou partielle de plus de 100 mosquées et sanctuaires musulmans dans 103 villages de Chypre, parmi lesquels certains des lieux saints islamiques les plus vénérés de l'île tels que le sanctuaire de Umm-Haram à Larnaca, la mosquée de Bayraktar à Nicosie et la mosquée de Cami-i Cedit à Paphos.

La destruction délibérée du patrimoine culturel islamique turc de l'île est aussi attestée par des observateurs impartiaux. C'est ainsi que M. Ymenus van der Werff, Rapporteur général du Sous-Comité du patrimoine architectural et artistique du Comité de l'éducation et de la culture du Conseil de l'Europe, qui a visité Chypre avec une délégation d'experts pour étudier la situation des biens culturels dans les deux parties de l'île, a indiqué au paragraphe 5.3 de son rapport (document du Conseil de l'Europe publié le 2 juillet 1989 sous la cote AS/CULT/AA(41)1) :

"Nous prenons acte avec regret de la destruction totale de la grande mosquée de Paphos. Toute la zone a depuis été arasée pour un carrefour et un parc de stationnement. Aucun monument ne rappelle l'existence de cette mosquée. En dessous de la route, des bains turcs sont enfouis sous les décombres et envahis par la végétation en attendant d'être restaurés. Un peu plus loin, le cimetière chypriote turc de la mosquée de Ste-Sophie Mouttalos est dévasté."

Le même rapport, révélant la fausseté des allégations des Chypriotes grecs selon lesquelles des biens culturels auraient été délibérément détruits dans le nord, indique ce qui suit au paragraphe 5.3 :

"Nous n'avons vu aucune église détruite alors que St-George de Limnia (dans le nord) figurait parmi la liste des églises détruites."

En fait, le caractère infondé et politique des allégations des Chypriotes grecs sur les biens culturels avait été révélé bien auparavant par un expert de l'UNESCO digne de foi qui s'était rendu à Chypre deux fois en 1975. Dans une lettre qu'il écrivait par la suite au Times de Londres, M. Jacques Dalibard indiquait qu'"il n'y avait eu aucun pillage systématique et organisé du patrimoine culturel de Chypre. Dans l'ensemble, si l'on considère qu'il y a eu une guerre, on peut dire que les pertes sont faibles."

En ce qui concerne la perte des "mosaïques de Kanakaria", dont le représentant chypriote grec a parlé, il est évident que la responsabilité n'en saurait être attribuée aux autorités de la République turque de Chypre-Nord, qui font tout ce qu'elles peuvent pour protéger et préserver le patrimoine culturel de Chypre-Nord sans aucune assistance internationale. Aucun pays ne peut se protéger entièrement contre l'exportation clandestine d'objets artistiques et culturels provenant de leur territoire, et Chypre-Sud ne fait pas exception. L'extrait ci-après du paragraphe 5.1 du rapport susmentionné du Conseil de l'Europe, tout en confirmant ce qui précède, indique où se trouve véritablement la responsabilité de tels actes de vandalisme culturel.

"Le sud est aussi vulnérable, comme le montre le vol de la mosaïque de 'Leda et le Cygne' au musée de Paphos. Malheureusement, les marchands d'art internationaux n'ignorent pas qu'il existe désormais dans le sud des débouchés lucratifs pour les objets provenant du nord."

Au lieu de chercher des moyens de coopérer avec la partie chypriote turque en vue de l'objectif universel de la protection et de la préservation du patrimoine commun de l'humanité, la partie chypriote grecque, a malheureusement de nouveau choisi d'accuser aveuglément la partie chypriote turque et la Turquie par la voix de son représentant à l'Organisation des Nations Unies. La tentative de réveiller des préjugés et des stéréotypes historiques en citant le poète romantique anglais lord Byron montre jusqu'où peut aller la partie chypriote grecque dans son zèle antiturc et son chauvinisme culturel.

Nous sommes persuadés que les vers ci-après d'un autre grand poète romantique à la vision universelle, William Blake, s'appliqueraient mieux à la situation de Chypre :

"Les mystères ne cesseront jamais  
Le prêtre aspire à la guerre et le soldat à la paix."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre en tant que document de l'Assemblée générale au titre du point 21 de l'ordre du jour.

Le représentant de la République  
turque de Chypre-Nord

(Signé) Osman ERTUĞ

-----